



Beauvais, lundi 10 mai 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de convention des services comptables et financiers

Mardi 11 mai à 10h30
Hôtel du Département (Résidence) – Beauvais

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Jean Paraf, Directeur départemental des finances publiques et Bruno Boudier, Payeur départemental, signeront ce mardi 11 mai une convention de services comptables et financiers.

> Cette convention organise le partenariat entre les services du Conseil général et la Direction générale des finances publiques pour les 3 années à venir

Elle a pour objectif de poursuivre le partenariat fructueux mené dans le cadre de la précédente convention (2007-2009). La priorité donnée dans cette convention 2010-2012 concerne la dématérialisation des supports¹ et des contrôles de procédures (davantage que sur les mandats de dépenses ou titres de recettes).

18 actions sont déclinées pour mettre en œuvre ces priorités, comme par exemple « optimiser la chaîne de mandatement pour réduire les délais de paiement » ou encore « développer l'analyse financière ».

> Cette démarche partenariale contribue au renforcement de l'efficacité de l'administration départementale.

¹ la dématérialisation concerne en 2010 outre les recettes –fruit d'une convention passée en décembre dernier- les dépenses d'aide sociale et des factures (en partie).